© Drogues Info Service - 15 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Champignons et contre indications

Par Profil supprimé Postée le 09/07/2021 00:44

> Bonjour, Je me questionne concernant la prise de champignons hallucinogène lorsque l'on prend un traitement immunosuppresseur. Puisqu'il s'agit d'ingérer, de provoquer une intoxication alimentaire, j'aimerais connaître leurs effets sur les organes digestifs ainsi que sur les reins. Pour faire simple : je suis greffée d'un rein (avec un taux de filtration assez bas) j'ai un traitement immunosuppresseur, une fragilité digestive (rien de grave). Une petite prise de champote peut-elle mettre un terme à la vie du greffon ?

Mise en ligne le 09/07/2021

Bonjour,

En effet, les champignons hallucinogènes ont un effet comparable à celui d'une intoxication alimentaire.

Les risques d'interaction entre la prise de champignons et un traitement immuno-dépresseur n'ont pas encore été documentés par notre service. Nous ne savons donc pas quels pourraient être les risques ni sur votre traitement ni sur l'organe en lui même.

Dans le doute, il vaut toujours mieux être trop prudent et éviter d'abîmer votre greffon inutilement. Nous vous conseillons de ne pas consommer de champignon avant d'avoir plus d'informations.

Nous vous invitons à poser votre question à un professionnel de santé (médecin, addictologue) pour obtenir des précisions sur le circuit d'absorbtion organique des champignons et ses conséquences.

Bien cordialement,